EN OLYMPIQUE ALGÉRIENNE

Les assistants de Shurmann, démissionnaires, pas encore remplacés

Abderrahmane Hamel et Ali Lezzoum, qui viennent de quitter la barre technique de la sélection algérienne olympique ne sont toujours pas remplacés, au moment où l'équipe enchaîne les regroupements en vue des éliminatoires du championnat d'Afrique de la catégorie, un tournoi qualificatif aux Jeux olympiques (JO) de 2016 à Rio de Janeiro. Hamel, l'entraîneur adjoint ainsi que Lezzoum, l'entraîneur des gardiens de but, avaient réclamé la revalorisation de leurs salaires, mais leur doléance est restée sans suite. Le sélectionneur national, le Suisse, André-Pierre Shurmann, dirige actuellement son quatrième regroupement des Verts sans ses deux assistants en question. Il est aidé dans sa mission par le préparateur physique français, Pascal Faure, ex-membre du staff technique du MC Alger lors de l'exercice 2013-2014, a appris l'APS auprès de la Fédération algérienne de football (FAF). La direction technique nationale met aussi à la disposition du technicien helvétique, à l'occasion de chaque stage, un entraîneur des gardiens de but affilié à sa structure, en attendant de trancher le renforcement, ou non, de la barre technique, ajoute-t-on de même source. Les protégés de Shurmann ont entamé samedi un nouveau regroupement au Centre technique de Sidi Moussa (Alger). Le sélectionneur national, en place depuis septembre dernier, a accentué la cadence du travail depuis quelque temps. Rien que pour le mois de mars passé, il a dirigé trois stages. Les coéquipiers de Zinedine Ferhat, dispensés des deux premiers tours éliminatoires du championnat d'Afrique, disputeront en août prochain le troisième et dernier tour. La phase finale, prévue initialement en RD Congo, a été déplacée au Sénégal. Elle aura lieu en décembre prochain et au terme de laquelle les trois premiers au classement se qualifieront directement aux JO-2016 et le quatrième jouera un match barrage.

FOOTBALL

L'ARTICLE 18-10 DES STATUTS DE LA CAF AMENDÉ

La présidence à vie votée à l'unanimité

● Comme prévu, le vote pour l'abrogation de la limitation d'âge des candidats à la présidence de la CAF et toutes les instances électives de cette dernière, contenues dans l'article 18-10 des statuts de la confédération, n'a pas connu la moindre opposition des 54 membres votants.

Hier, juste après l'approbation des rapports présentés par les délégués des six zones géographiques de la CAF (Unaf, Ufoa A et B, Uniffac, Cecafa, Cosafa et Uffoi), les électeurs de la confédération ont été invités à se prononcer sur l'amendement proposé en 2013 à Marrakech par l'Algérien Mohamed Raouraoua consistant en la suppression dudit article de la constitution de l'instance africaine du football. Un vote expéditif, en définitive, dans la mesure où le «Yes» a fusé des bouches des représentants des 54 fédérations africaines. Il faut juste préciser que les six présidents des sous-confédérations, en l'occurrence Tarek Bouchamaoui (Unaf), Constant Omari Selemani (Uniffac), Kwesi Nyantakyi (Ufoa A), Almamy Kabele Camara (Ufoa B), Leodegar Tenga (Cecafa) et Kalusha Bwalya (Cosafa) ont été réélus à leurs postes. Ils assumeront un mandat de quatre années (2015-2019).

Photos : DR

Bouchamaoui remplace Raouraoua, Constant Omari en roue libre

Arrivait ensuite le scrutin consacré aux membres africains au sein de la Fifa pour un mandat de deux années (2015-2017). Après le retrait de Mohamed Raouraoua, le «combat» pour les deux sièges restants (Hayatou et Abou Rida conservent le leur sans concourir) mettait aux prises le Tunisien Tarek Bouchamaoui, l'Ivoirien Jacques Anouma et le Congolais Constant Omari Selemani. Une opération qui a pris le plus gros du temps des réunions d'hier matin. Au bout, si le Tunisien a été élu sans partage (54 voix obtenues), l'Ivoirien Jacques a été délogé par son concurrent congolais, Constant Omari. L'ancien président de la Fifa a obtenu 20 bulletins laissant les 34 autres à son adversaire. Une issue attendue, en somme, que les coulisses de la confédération ont confortée en suivant les traditionnelles consignes de vote. Celles-ci ne pouvaient être que favorables aux deux lieutenants de Hayatou. Raouraoua l'a compris en s'abstenant de s'engager dans la bataille. Anouma, ennemi déclaré du Camerounais a tenté un coup de poker et a échoué devant le Congolais Constant Omari. Bouchamaoui et Constant Omari honoreront leur première présence au sein du CE de la Fifa à partir du 29 mai prochain.

Ce sera la dernière fois que la CAF opère des réaménagements sur ses instances par élection directe. Lors de la prochaine élection, en 2017, les membres élus seront choisis de par leur appartenance linguistique et régionale. En effet, la CAF a décidé de modifier certains textes réglementaires, «afin de garantir une meilleure représentativité des grands blocs linguistiques du continent, au Comité exécutif de la Fifa». Une autre trouvaille d'un Algérien, Mohamed Raouraoua en l'occurrence, avalisée par le président de la CAF, Issa Hayatou, et les 54 membres de son instance.

B. M.

ÉLECTION À LA PRÉSIDENCE DE LA FIFA

Hayatou jure fidélité à Blatter

Le président de la Confédération africaine de football (CAF), Issa Hayatou, a réaffirmé hier au Caire que l'«Afrique» soutenait fermement la candidature du patron sortant de la Fifa, Joseph Blatter, qui brigue un 5e mandat, à 79 ans et sous le feu des critiques. Le Suisse «Sepp» Blatter, patron du foot mondial depuis 1998, sera confronté à trois autres candidats à l'élection, le 29 mai à Zurich, du président de la Fédération internationale de football éclaboussée par les soupçons de corruption. «Son action pour l'Afrique parle pour lui. Pour nous, il est toujours l'homme de la situation», a lancé M. Hayatou à l'ouverture de l'Assemblée générale annuelle de la CAF à son siège du Caire.

M. Hayatou a rappelé que le comité exécutif de la confédération africaine avait lancé en septembre 2014 une «motion de soutien à la candidature» de Blatter, qui s'est traduite par «une exhortation aux 54 fédérations membres de la CAF à garantir leurs votes en faveur» du Suisse «le moment venu». «Cher Sepp, l'Afrique est heureuse de vous avoir avec elle, elle est avec vous», a conclu M. Hayatou, selon la traduction anglaise officielle de son discours en français. M. Blatter, ainsi que ses trois challengers déclarés — le prince jordanien Ali bin Al Hussein, le Néerlandais Michael van Praag, et l'ancien Ballon d'or portugais Luis Figo, étaient présents au Caire pour cette assemblée générale de la CAF qui doit notamment désigner mercredi le pays hôte de la prochaine Coupe d'Afrique des nations (CAN) en 2017 et le tirage au sort des groupes pour les éliminatoires de cette compétition. Les quatre rivaux n'avaient pas le droit de s'exprimer publiquement en tant que candidats, selon un organisateur, mais M. Blatter, invité à s'adresser à l'Assemblée générale en tant que président de la Fifa, ne s'est pas privé de mettre en avant son bilan pour l'Afrique. «Ensemble, nous avons construit le football en Afrique», a-t-il notamment lancé, assurant notamment : «Nous, Fifa, avons investi quelque 760 millions de dollars en Afrique». «L'institution Fifa a besoin de transparence, personne ne sait ce qui se passe en ce moment derrière le rideau et comment les décisions sont prises», a regretté le candidat Michael van Praag, président de la fédération des Pays-Bas, dans un entretien avec l'AFP après les discours. «Beaucoup, beaucoup, beaucoup de choses qui s'y passent sont franchement anti-démocratiques», a-t-il lancé à propos de la Fifa, concluant : «Je pense que les fédérations devraient savoir jusqu'au dernier centime où et comment est dépensé l'argent et, en ce moment, ce n'est pas le cas».

CD DE LA LFP

Trois matchs à huis clos pour l'USMMH, un pour l'USMB

Les deux pensionnaires de la Ligue 2 professionnelle de football, l'USMM Hadjout et l'USM Blida, ont écopé respectivement de trois et un match à huis clos, infligés par la commission de discipline de la Ligue de football professionnel (LFP), a annoncé cette structure mardi sur son site officiel. La formation de Hadjout a été sanctionnée pour «incidents graves», jet de projectiles à plusieurs reprises avec arrêt momentané de la partie, et en fin de partie entraînant blessures d'officiels, lors du match perdu vendredi à domicile face au DRB Tadjenanet (1-0), dans le cadre de la 25e journée. Outre ces griefs retenus contre le club, l'USMMH, relégable (14e, 28 points) s'est vu sanctionner pour faits aggravants (sanction de mise en garde sur infraction lors de rencontres précédentes et mauvaise organisation). Pour sa part, l'USM Blida, leader de la Ligue 2, a écopé de la sanction pour jet de projectiles et de pétards, lors de la réception du CABB Arréridj (1-1).

Un mois de suspension pour l'entraîneur Bougherara

L'entraîneur du DRB Tadjenanet, Lyamine Bougherara, a écopé d'un mois de suspension ferme, rehaussé d'une amende de 30 000 DA suite aux incidents ayant émaillé le match de la 25e journée de Ligue 2 remporté par son équipe (0-1) le 3 avril chez l'USMM Hadjout. «La suspension de Bougherara prend effet à partir du 4 avril», a précisé le communiqué de la LFP. La Commission de discipline de la LFP a rendu, par ailleurs, son verdict dans l'affaire FC Constantine-Affak Relizane, disputé le 4 avril dernier pour le compte des quarts de finale de la Coupe d'Algérie féminine de football. La joueuse de l'Affak Relizane, Fethia Bekhedra, exclue lors dudit match a écopé de quatre matchs de suspension, rehaussés d'une amende de 5 000 DA, au moment où son entraîneur, Sid-Ahmed Mouaz a pris un match et une amende de 1 000 DA.